



1^{ère} Compagnie de TIR à l'ARC

-mail : pontcharc@hotmail.fr

<https://compagniearcpontcharra.fr>

Consignes de sécurité

Risques individuels

- 1 - Ne jamais lâcher la corde sans flèche encochée (risque de bris d'arc.)
- 2 - Ne jamais passer devant une ligne d'archers présents sur le pas de tir
- 3 - Si elle est hors de portée, attendre la fin de la volée pour ramasser une flèche tombée en avant du pas de tir.
- 4 - Ne pas courir en allant vers les cibles chercher les flèches.
- 5 - Veiller aux flèches tombées entre les cibles et le pas de tir (risque de chute).
- 6 - Aborder les cibles par le côté (des flèches ne peuvent pas être visibles de face.)
- 7 - Ne pas utiliser de flèches trop courtes qui peuvent tomber du repose flèche.
- 8 - Ne pas utiliser d'arc, de corde, de repose-flèches, de flèches ou autres matériels endommagés.

Risques collectifs:

- 1 - Ne jamais pointer son arc vers quelqu'un, avec ou sans flèche encochée.
- 2 - Ne pas bander un arc, avec ou sans flèche encochée, en dehors du pas de tir.
- 3 - Ne pas tenir un arc horizontalement sur la ligne de tir.
- 4 - Ne jamais lâcher une flèche à la verticale.
- 5 - Attendre le signal du responsable pour aller aux cibles.
- 6 - Ne pas se tenir juste derrière l'archer arrachant ses flèches de la cible.
- 7 - Retirer les flèches de la cible une par une (en se mettant sur le côté.)
- 8 - Sur le pas de tir, ne pas encocher de flèches si des archers ou instructeurs sont sur l'avant.
- 9 - A la fin de la séquence de tir, poser son arc et attendre en silence derrière le pas d'attente.

Rappel de quelques comportements qui peuvent donner lieu à des sanctions (Renvoi temporaire ou définitif)

- 1- Le non-respect des consignes de sécurité
- 2- Le manque de respect envers les autres archers ou les animateurs (paroles grossières, gestes violents ou déplacés, attitude agressive, bagarres)
- 3- Le départ de la zone d'entraînement sans autorisation (quitter la salle, se rendre vers le bureau, les tables ou l'atelier de réparation, se rendre vers les placards de matériel)
- 4- Sont interdits dans la salle et le terrain de tir à l'arc :
Les baladeurs, les portables (qui doivent être à l'arrêt, sauf pour les membres du bureau ou formateurs), les chewing-gums, fumer.

Nom et Prénom de l'archer :

Signature de l'archer

Signature des parents (si mineur)